

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 13 Mai 2025

Présents : Grégory BESSET, Hamid TOUZANI, Christophe SABIN, Abdeslam MOUSSATEN, Olivier GUICHERD

Assiste : Alexis CURT

Visio : Guillaume STRIPPOLI, Anthony TARTARIN, Denis BLANC

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Sylvain FEYEUX, Baptiste PIQUET

La CDA remercie tous les clubs qui se sont engagés auprès des arbitres lors des actions du « **week end de prise de conscience** » **des 10 et 11 mai**. Malgré quelques « ratés » l'évènement a été une réussite appréciée par tous, que nous envisageons de renouveler en début de saison prochaine.

En cette période printanière et de hausse des températures, nous rappelons à tous que la « pause fraîcheur » n'est recommandée réglementairement qu'à partir de 32°C, lorsque la chaleur devient dangereuse pour les organismes. En tout état de cause elle n'a pas lieu d'être en dessous. En outre, elle n'est en aucun cas un « confort » qui permettrait à une équipe fatiguée de récupérer 5mn.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Abdullah DEGIRMENCI, courrier annonçant qu'il a officié sur deux rencontres consécutives samedi 10 mai à la suite de l'absence d'un arbitre, la CDA remercie Abdullah pour ce remplacement au pied levé,
- Salah BOUSSEBHA, courrier annonçant une indisponibilité de dernière minute dimanche 11 mai suite à une blessure,
- Esteban COTTARD, indisponibilité médicale,
- Jules BONNET THEVENON, indisponibilité médicale suite à une opération,
- Alexis BOLUEN, indisponibilité médicale le week end des 10 et 11 mai,
- David GAILLARD, indisponibilité médicale jusqu'à la fin de la saison,
- Mickael FELIX, Jonathan MAZUIR, courriers annonçant des forfaits sur leurs matches,
- Yohan LOZACHMEUR, Stéphane PAILLET, Florian TOUSSAINT, Bertrand PLASSON, Kévin FORGERON, Rodolphe PEYRAT, Julien MAZUIR, demandes concernant leur désignation, réponses faites.

Courriers club :

- FC BORD DE VEYLE, demande concernant les récusations d'arbitres pour la saison 2025-2026, **la CDA rappelle que les clubs peuvent faire une demande de récusation dans la limite de 3 arbitres par club, à condition que celle-ci soit motivée et qu'elle soit déposée auprès de la CDA avant la reprise des championnats début septembre,**
- PLASTIC VALLEE FC, échange concernant les désignations de ses arbitres, la CDA rappelle que **les arbitres séniors doivent principalement et prioritairement arbitrer dans leur catégorie sénior, donc être disponible majoritairement le dimanche après-midi,**
- US CULOZ, demande concernant les formations d'arbitres assistants semi officiel, la CDA précise que les dates de ces formations seront prochainement annoncées pour la rentrée,
- AS DORTAN LAVANCIA, remerciements pour la prestation de l'arbitre du match Béon/Dortan du dimanche 11 mai,
- FC SERRIERES VILLEBOIS, demande de désignation d'un arbitre sur le match U18 Virieu/Serrières du samedi 17 mai, réponse faite,
- PLAINE REVERMONT FOOT, demande concernant la couverture du club au statut de l'arbitrage, réponse faite par la commission compétente,
- FC BELLIGNAT, demande pour la désignation d'un arbitre officiel sur la rencontre à rejouer Injoux/Bellignat en séniors D5 le dimanche 18 mai, demande prise en compte

Divers

Éric CANARD, rapport concernant un incident sur la rencontre Plaine Tonique/Veyle Saône en séniors D2 le dimanche 11 mai,

Eddy ROSIER, président de la CRA, message concernant la réunion des présidents de CDA de la LAURAFoot les 13 et 14 juin à Cournon,

La CDA annonce que la journée de rentrée des arbitres aura lieu le samedi 6 septembre 2025 (lieu restant à définir). Nous demandons à tous les arbitres de prendre leurs dispositions pour être présents ce jour-là afin de réaliser les tests physiques et l'examen théorique. Toute absence non justifiée sera sanctionnée. Les rattrapages pour les absents et les échecs auront lieu en janvier 2026.

- Prochaine réunion mardi 20 mai à 18h au district : établissement et validation des classements des arbitres de toutes les catégories en présence de l'ensemble des observateurs (ces classements seront diffusés au mois de juin après l'officialisation des classements de la Ligue, aucune information ne sera donnée aux arbitres sur leur classement d'ici là, par quelque voie ou canal que ce soit).

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEU

INFORMATIONS RENOUELEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025

(exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médical date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), **Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)**

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

MODULE 8 FIA – ARBITRES FORMES EN 2024-2025

Tout arbitre du District de l'Ain de Football formé durant cette saison 2024-2025 (dans le département de l'Ain ou par le biais d'une autre formation dans un autre District) sera convoqué le Samedi 14 Juin 2025 de 9h30 à 11h45 au District de l'Ain de Football (VIRIAT).

La présence est obligatoire.

Une convocation a été envoyée aux arbitres concernés par cette présente réunion.

CONSEIL DEPARTEMENTAL U11 - DIMANCHE 22 JUIN 2025

L'ensemble des arbitres ci-dessous sont convoqués pour le Conseil Départemental du dimanche 22 Juin 2025 à Montréal-la-Cluse. Une convocation a été envoyée à chacun.

BERTUIT	Mael	C.S. VIRIAT	bertuitx@gmail.com
BOULIVAN	Noam	ENT.S. REVERMONTAISE	marjorieblondeau@orange.fr
CEVASCO	Lukas	ENT.S. REVERMONTAISE	yoan.cevasco@hotmail.fr
HYVERNAT	Hugo	OSR 01	vincent.hyvernats@free.fr
PINEL	Alexandre	ENT.S. REVERMONTAISE	pinel.laurent@sfr.fr
BOURDAIS	Leo	C.S. VIRIAT	alisebriere@hotmail.com
BOURGEAY	Matteo	C.S. LAGNIEU	vanesmatt@free.fr
BOUSSELIN	Lino	C.S. LAGNIEU	capitainebousse@gmail.com
JAYR	Gabin	ET.S. FOISSIAT	mag.rablet@gmail.com
THIER	Honore	ENT.S. REVERMONTAISE	anelthier@gmail.com